

CDN
NANCY
LORRAINE

LAMANUFACTURE

27 SEPT > 22 OCT 17

THÉÂTRE DU ROND POINT

Avenue Franklin Delano Roosevelt PARIS - 8



COMPARUTION IMMÉDIATE
UNE JUSTICE SOCIALE ?

DOMINIQUE SIMONNOT / MICHEL DIDYM

CONTACT PRESSE NATIONALE

ZEF : 01 43 73 08 88
ISABELLE MURAUOUR 06 18 46 67 37
EMILY JOKIEL 06 78 78 80 93
MAIL : ZEFLYSA@GMAIL.COM
SITE : ZEF-BUREAU .FR

CONTACT PRESSE NANCY

EMMANUELLE DUCHESNE, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
E.DUCHESNE@THEATRE-MANUFACTURE.FR
+33(0)3 83 37 78 03

LA LOTERIE NATIONALE

La Justice est une affaire sérieuse semée d'embûches, de règles, de codes, de procédures qui s'apparentent à des fausses pistes et des chausse-trappes. Et même si son exercice est périlleux ; il s'apparente parfois à une comédie.

La Justice demeure un marqueur de l'état d'une démocratie, elle en est son thermomètre. De cela, nous en convenons tous, pourtant la Justice n'est pas la même sur la totalité du territoire français. Chaque parquet est différent et juge différemment le même délit. Il est à noter aussi qu'un juge, empli des meilleures intentions, ne se comporte pas de la même façon à 9h du matin ou à 21h30 après une journée marathon d'audiences.

"Justice en France, une loterie nationale", avait justement titré Dominique Simonnot dans un ouvrage qui constatait qu'entre Bobigny et Draguignan le territoire finissait par "déterindre" sur les magistrats. La Justice devenant une affaire de terroir. Vaut-il mieux être jugé à Lille ou à Bordeaux ? Le même crime pouvant être puni d'un an ferme ou de trois mois avec sursis. C'est selon. Les avocats commis d'office sont payés au forfait, récupèrent les dossiers à la dernière minute et découvrent en pleine audience l'étendue des problèmes.

La Justice est affaire de classe !

Faite au départ pour empêcher les prévenus de croupir en préventive, la comparution immédiate remplit-elle véritablement sa fonction ?

Il est fondamental aussi de noter l'extrême lassitude des personnels de justice. Les moyens toujours restreints qui leurs sont alloués arrivent en retard, les interprètes ne sont plus payés, les experts non plus.

On frise la saturation.

La Justice est parfois à la limite du *burn-out*.

Les dégâts humains sont énormes.

Les conséquences irréparables

Michel Didym

COMPARUTION IMMÉDIATE

UNE JUSTICE SOCIALE ?

DOMINIQUE SIMONNOT / MICHEL DIDYM

27 SEPT > 22 OCT 17

THÉÂTRE DU ROND POINT

Avenue Franklin Delano Roosevelt
PARIS - 8

Texte de Dominique Simonnot

Mise en scène Michel Didym

**Collaboration artistique et
interprétation Bruno Ricci**

Scénographie David Brognon
(The Plug)

Assistant à la mise en scène

Anne Marion-Gallois

Lumière David Brognon
et Sébastien Rébois

Création sonore Michel Jaquet

Costume Éléonore Daniaud

**Décor Atelier de construction du
CDN Nancy Lorraine**

Production

Centre Dramatique National Nancy
Lorraine, La Manufacture

© 1h15 - à partir de 15 ans

Le tribunal est un théâtre où la parole est reine et c'est bien cette parole qui peut faire glisser d'un côté ou de l'autre du monde des vivants : la liberté sous le ciel ou la réclusion à l'ombre. L'exercice de la justice a lieu sur une scène qui n'a pas toujours la résonnance médiatique donnée aux grands procès. Dominique Simonnot, journaliste à *Libération*, livre dans son ouvrage *Justice en France* une compilation de ses fameuses chroniques hebdomadaires publiées dans le quotidien à partir de 1998. Michel Didym et Bruno Ricci se sont intéressés au chemin souvent aléatoire qui conduit du Palais de justice à la prison en accolant ces chroniques à des textes d'écrivains sur qui le filet s'est refermé.

La prison est un lieu de création qu'on a tendance à oublier. Pourtant, de grandes œuvres sont nées derrière les barreaux, de celles de François Villon à Jean Genet en passant par Sade, Gramsci, Dostoïevski, Oscar Wilde ou Casanova. Ce qui frappe, dans ces textes recueillis lors d'ateliers d'écriture dans les prisons de Nancy et de Toul, c'est la qualité littéraire d'un lien entre intérieur et extérieur. À l'intérieur, il y a un être humain qui pense ou rêve, une identité qui lutte contre l'anéantissement et la destruction qui le poussent à « se fondre dans la poussière ».

Bruno Ricci ne manque pas de tact pour rendre palpable cet univers de privations. Le monde carcéral est évoqué sans cliché. Dans l'air et la lumière qui traversent les barreaux vibrent les mots forts qui viennent du réel et dans lesquels coule une sève riche d'émotion et de douleur, dans le temps suspendu du châtement, entre rires et pleurs. Ces mots en permission sur le plateau du théâtre dessinent un fil qui nous relie à ces hommes et ces femmes qui assument ou fuient par la poésie tout en transcendant leur condition de reclus pour atteindre une grâce où se niche la vérité de leur singulière humanité.

Rien d'idyllique pourtant, ces textes sont un témoignage, pas une dénonciation. Ils posent pourtant la question de la faute et de la punition, d'un système où la violence est reine et qui offre à coup sûr la possibilité de transformer un délinquant en criminel de grande envergure. À travers ce spectacle, peut naître un regard différent et l'on doit admettre que la culture est une voie pour guider les espoirs de réhabilitation et d'ouverture au-delà de l'enfermement.



THÉÂTRE DE LA JUSTICE, POÉSIE DES PRISONS

L'idée est tellement simple qu'elle semble couler de source : mobiliser, pour le théâtre, du matériel recueilli lors des audiences publiques dans différents tribunaux. Sans blabla. Sans fioriture. Mais pas sans écriture pour autant, bien sûr.

Car, c'est là que réside la délicatesse. Si c'est la réalité d'une situation, garantie par la véracité du document, qui donne tout son poids au tableau, c'est le geste de l'écriture qui lui confère sa grâce. Il faut donc, à la fois, que ce soit vrai et que ce soit ciselé dans la langue. Tel est l'art de Dominique Simonnot, journaliste spécialisée dans la chronique judiciaire. On lui doit, notamment, les « Carnets de justice » publiés par le quotidien *Libération* de 1998 à 2008, date où elle quitte ce journal pour *le Canard enchaîné*, où elle tient la chronique « Coups de barre ». Ces textes n'ont pas été écrits pour le théâtre. Et il est important qu'il en soit ainsi. Pour autant, quelque chose les conduit naturellement vers la scène. Au point qu'on se demande s'il n'y a pas, dès la rédaction, si concise et si frappante, une sorte de conception dramatique sous-jacente. Et si le succès rencontré par ces instantanés judiciaires dans les quotidiens qui les publient n'est pas lié à quelque théâtre mental du lecteur qui voit la situation et les personnages comme si il y était. En très peu de mots, l'auteur réussit à dresser des portraits évocateurs de prévenus, de policiers, d'avocats, de procureur. Quelques paroles bien choisies suffisent, sans commentaire superflu, à révéler, en même temps que le fait décrit, le fonctionnement répétitif et désespérant de la justice. C'est-à-dire que l'écriture s'érige finalement, elle-même, en tribunal, un super-tribunal qui ferait du lecteur (ou du spectateur) le véritable juge de la justice de son propre pays. Autant dire que, sans être forcément idéologiquement identifiée, l'écriture de Dominique Simonnot est un geste éminemment politique.

Ce n'est pas la première fois que le théâtre ou le cinéma s'emparent de procès et de prisons. Il y a de grandes scènes de tribunal dans un grand nombre de pièces et de films.

Mais un abîme sépare *Les Plaideurs*, de Racine, ou la *Jeanne d'Arc*, de Dreyer, et *Comparution immédiate*. Ni satirique ni historique, le spectacle proposé ici est celui de la justice ordinaire. Plus exactement, ce qui finit inéluctablement par devenir une « pièce » met en évidence l'extraordinaire de l'ordinaire, l'absurdité du quotidien. À travers chaque situation, c'est notre société toute entière et toute notre époque qui sont représentées. En ceci, ce théâtre mérite d'être qualifié de « documentaire », alors même que les situations et les personnages, pour véridiques qu'ils soient, ne sont pas précisément identifiables.

Plus terrifiant que tout, le fait que, pour haïssable que semble cette justice expéditive, pour exécrables qu'apparaissent ces juges qui décident, à l'emporte-pièce, du destin des individus qui défilent, à longueur de journée, devant eux, on soit finalement contraint de reconnaître leur caractère humain. Dans le fond, c'est bien l'image de notre humanité, avec ses faiblesses et ses lâchetés qui nous est renvoyée à la figure. Et c'est cette même humanité douteuse, brutale, qui se dégage, en fin de compte, de la poésie naïve, de la poésie brute écrite par les hommes et les femmes incarcérés. Passé au crible de l'écriture et du théâtre, il n'y a quasiment plus de juges ni de prévenus, plus de victimes ni de coupables, dans tout ce petit monde. Il n'y a plus que des hommes.

Olivier Goetz

QU'EST-CE QU'UNE COMPARUTION IMMÉDIATE ?

Une comparution immédiate permet au procureur de faire juger une personne tout de suite après sa garde à vue.

Cas concernés

Une comparution immédiate est utilisée pour des faits simples et clairs. Une enquête poussée n'est pas nécessaire. Elle s'applique uniquement pour des délits (et non des crimes ou des contraventions) punis d'au moins 2 ans de prison (6 mois pour un flagrant délit).

Décision du procureur de la République

La comparution immédiate est décidée par le procureur de la République.

Le procureur auditionne l'auteur présumé de l'infraction (le prévenu) juste après sa garde à vue. Il l'informe des faits qui lui sont reprochés. Il informe également le prévenu de son droit de se taire et à l'assistance par un interprète.

La personne poursuivie peut être assistée par un avocat. Cet avocat peut être désigné d'office par le bâtonnier de l'ordre des avocats. L'avocat peut consulter immédiatement le dossier.

Le procureur prévient ensuite la personne concernée qu'elle sera jugée en comparution immédiate.

Délai avant le procès

Le procureur renvoie le prévenu devant le tribunal immédiatement après sa garde à vue.

Le prévenu est retenu en cellule jusqu'à sa comparution, qui doit avoir lieu le jour même, et est conduit sous escorte devant le tribunal.

Si le tribunal ne peut pas se réunir le jour même, le procureur peut saisir le juge des libertés et de la détention pour prendre des mesures garantissant la présence du prévenu. Le juge peut alors prononcer un contrôle judiciaire, une assignation à résidence avec surveillance électronique ou une détention provisoire. En cas de détention provisoire, le prévenu doit comparaître au plus tard le 3^e jour ouvrable suivant. À défaut, il est mis d'office en liberté.

Le prévenu peut refuser d'être jugé le jour même ou après une détention provisoire s'il souhaite préparer sa défense.

Report du procès

Lors de l'audience, le tribunal doit d'abord demander au prévenu s'il souhaite être jugé immédiatement. Son avocat doit être présent lorsqu'on lui pose cette question.

Le prévenu peut refuser d'être jugé immédiatement s'il souhaite préparer plus longuement sa défense.

Dans ce cas, le tribunal doit alors reporter le procès d'un délai :

- de 2 à 4 mois uniquement si la peine encourue est supérieure à 7 ans de prison,
- de 2 à 6 semaines dans tous les autres cas. Ce délai peut être inférieur si le prévenu est d'accord.

Durant ce, ce délai, le prévenu ou son avocat peuvent demander des actes d'enquête.

Déroulement du procès

Un procès en comparution immédiate se déroule devant le tribunal correctionnel. Les règles sont les mêmes que pour les autres procès.

MODE D'EMPLOI

La comparution immédiate

La comparution immédiate est une procédure qui permet de faire juger dans un délai assez court quelqu'un à la suite de la garde à vue. Le prévenu comparaît sur-le-champ devant le tribunal correctionnel ou, au maximum, après trois jours de détention lorsque le tribunal ne peut pas se réunir le jour même.

Les prévenus entrent au tribunal alors qu'ils ont été en garde durant 18h et 24h : ils n'arrivent pas dans les meilleures conditions (pas lavés, sans ceinture, sans avoir été préparés). Les dossiers ne sont souvent pas complets, voir vide, l'entretien de personnalité est réalisé en 15 minutes, l'enquête sociale est parfois si rapide qu'il n'y a rien du tout. Il y a un vrai risque d'être mal jugé. La comparution immédiate est devenue le principal fournisseur de prisonnier, soit 52% actuellement. On l'appelle au sein de la profession, « la justice de l'abattage ».

Personnes présentes lors d'une comparution immédiate

- a. Le président, le juge rendant le verdict d'un coup de marteau
- b. Le prévenu accusé du délit
- c. L'avocat de la défense très souvent commis d'office en charge de la défense du prévenu
- d. Un membre du ministère public (= du parquet) représenté par un avocat général ou le procureur de la République et qui mène l'accusation.
- e. L'avocat de la partie civile quand il y a une plainte d'une tierce personne qui s'estime victime du prévenu.
- f. Le greffier qui est en charge de rapporter par écrit les échanges, déclarations, et observations, et d'authentifier les actes juridictionnels.
- g. Autres : Huissiers, experts, gendarmes, témoin de moralité (proche, ami)

Déroulement d'une comparution immédiate

- a. Le juge interroge le prévenu (faits et personnalité)
- b. Le juge interroge la victime
- c. Plaidoirie de l'avocat de la partie civile (exposé oral, défense orale)
- d. Le juge donne la parole au procureur de la République / à l'avocat général pour ses réquisitions (la peine qu'il souhaite appliquer contre le prévenu)
- e. Le juge donne la parole au prévenu
- f. Le juge délibère : on connaît la peine prononcée contre le prévenu

Le Kit de l'avocation commis d'office

- « — Votre kit à prendre des notes. Chacun son truc. Moi, c'est stylo plume (c'est ce qu'il y a de moins fatiguant pour prendre longtemps des notes), plusieurs pour prévenir les pannes d'encre [...].
- Les codes. Je sais, ça pèse lourd, mais c'est notre arme, avec le stylo. Code pénal à jour, code de procédure pénale à jour et idéalement, code des étrangers [...].
- Signets, post-it, stabilos. Surlignez les passages importants pour les retrouver facilement, mettez un signet ou un post-it sur les pièces importantes (auditions, confrontation, certificat des UMJ, éventuellement saisine interpellation et notification de GAV si vous soulevez des nullités). Vous ne pouvez pas vous permettre de chercher pendant cinq minutes un passage clé.

- Votre mobile, chargé à bloc. S'il le faut, prenez votre chargeur, vous avez une prise dans le local. Vous allez passer des coups de fil. À Paris, un téléphone est à votre disposition. Mais il faut que la famille ait votre numéro de mobile pour vous retrouver facilement où que vous soyez. Donc vous appelez de votre portable, numéro affiché. Pas de chichis.
- À manger et à boire. Vous n'aurez pas le temps d'aller casser la graine. Prévoyez de quoi proposer à votre client (une pomme, un paquet de gâteaux peuvent faire l'affaire). L'intendance du dépôt est ce qu'elle est, votre client est épuisé par la garde à vue, ce n'est pas la peine qu'en plus il soit à jeun et assoiffé.
- Des conclusions en blanc. Vous aurez peut-être des conclusions à déposer. Elles seront manuscrites. Mais vous pouvez prévoir une trame facile à remplir [...].
- Votre robe. Ça peut paraître évident, mais sachez que les horaires du vestiaire sont incompatibles avec un prêt de robe pour les CI. Vous venez avec la vôtre.

Top départ ! >>

Maître Eolas, avocat au barreau de Paris

Bibliographie / Filmographie

Le Bruit des trousseaux, Philippe Claudel, Le Livre de Poche, 2003

Justice en France, une loterie nationale, Dominique Simonnot, La Martinière, 2003

Délits flagrants, Raymond Depardon, film documentaire, 8 nov 2005

10^e Chambre instants d'audience, Raymond Depardon, film documentaire, 2 juin 2004

Sur les toits, Nicolas Drole, film documentaire, 2013

DOMINIQUE SIMONNOT

JOURNALISTE ET AUTEURE



Journaliste française, spécialiste des affaires judiciaires.

Après avoir envisagé une carrière de magistrate ou d'avocate, elle est devenue éducatrice au sein de l'administration pénitentiaire. Elle est par la suite embauchée par le quotidien *Libération*, où elle sera un temps présidente de la Société des rédacteurs, elle crée en 1998 une rubrique de chronique judiciaire, intitulée *Carnets de justice*. En 2006, elle quitte *Libération* et est engagée au *Canard enchaîné*, où elle tient également une chronique judiciaire : *Coups de barre*.

Elle publie également des critiques de livres, notamment sur des romans policiers.

Elle publie *L'immigration : une chance pour l'Europe ?* chez Casterman, 1997, *Justice en France : une loterie nationale*, en collaboration avec Michel Vanden Eeckhoudt, Éditions de la Martinière, 2003 et *Plus noir dans la nuit* édité chez Calmann-Lévy, 2014.

MICHEL DIDYM

METTEUR EN SCÈNE



Michel Didym - metteur en scène et comédien

Né à Nancy, il grandit à l'époque du Festival Mondial du Théâtre. Il y vit de nombreuses expériences cinématographiques, musicales et théâtrales.

Il poursuit ses études supérieures d'art à l'école du Théâtre National de Strasbourg - Direction Jean-Pierre Vincent. Il est Héraclès dans *Héraclès V* de Heiner MULLER au Festival d'Avignon.

Il a joué sur les plus grands plateaux français, avec Alain FRANÇON dans la Cour d'honneur du Palais des Papes à Avignon et au Théâtre de l'Odéon, André ENGEL et Georges LAVAUDANT au TNP de Villeurbanne, Jorge LAVELLI au Théâtre National de La Colline ainsi que dans plusieurs films d'auteurs dont *Pas très catholique* de Tonie MARSHALL dont il partage l'affiche avec Anémone. Il joue *Le Dépeupleur* de Samuel BECKETT, mise en scène par Alain FRANÇON, au Théâtre de l'Athénée-Louis-Jouvet. Pour ce travail d'acteur, il reçoit le prix Villa Médicis en 1989.

Tenté par la mise en scène et la dramaturgie, il devient collaborateur artistique d'Alain FRANÇON pendant 7 ans.

Suite à cette collaboration, il fonde en 2001 la compagnie BOOMERANG à Nancy puis à Metz où il initie la construction du Théâtre du Saulcy – Espace Bernard-Marie Koltès. Il crée à l'Abbaye des Prémontrés de **Pont-à-Mousson** LA MOUSSON D'ÉTÉ - Rencontres internationales des écritures contemporaines dont il est le directeur artistique. Il dirige chez l'éditeur Solitaires Intempestifs la collection du même nom.

Il a mis en scène des auteurs CONTEMPORAINS :

- Philippe MINYANA - *Boomerang* ou *Le Salon Rouge* - Théâtre Bastille à **Paris**

- Valère NOVARINA - *Pour Louis de Funès* - Théâtre National du Venezuela à **Caracas**

- Bernard-Marie KOLTÈS - *La nuit juste avant les forêts* - Festival Théâtre en Mai de **Dijon** et tournée à **Moscou, Roumanie, Hambourg et Amsterdam...** puis en Colombie *La Noche-Nuit* version franco-espagnole au Mapa Teatro de **Bogota** et au Théâtre Kafka de **Buenos Aires** suivi d'une tournée en Espagne et dans 6 pays d'Amérique Latine.

- Bernard-Marie KOLTÈS - *Sallinger* - Théâtre de la Ville de **Paris**.

- Michel VINAVER - *Le dernier sursaut* à l'Opéra Théâtre de **Metz** - *Iphigénie Hôtel* à **Besançon** - un atelier spectacle *Nina it 's différent* à **New York**.

- Armando LLAMAS - *Lisbeth est complètement pété* en Colombie, Festival International de **Bogota**, Casa del Teatro nacional et à Théâtre Ouvert, Centre Dramatique National de Création à **Paris**.

- Avec 10 auteurs français (Enzo CORMAN, Olivier PY, etc.), il crée *Confessions* au **Festival d'Avignon**. Le succès est tel que suivront 3 nouvelles créations : au Théâtre National de **Lima - Pérou**, au Théâtre San Martin de **Buenos Aires**, Argentine et au Museo de la Solidaridad Salvador Allende à **Santiago du Chili**.

- Le Ministère des Affaires Étrangères français lui confie la direction artistique du projet TINTAS FRESCAS, vaste projet de quatre ans visant à développer le rayonnement international des auteurs français en Amérique latine (créations, éditions, etc.). Ce projet se conclut par un festival international d'auteurs français en langue espagnole réunissant 14 spectacles lors du festival du même nom TINTAS FRESCAS dans 8 théâtres de **Buenos Aires**.

- Poursuivant son travail autour de la dramaturgie de la personne, il commande à 10 auteurs français et 10 auteurs latino-américains *Divans* qu'il crée au Festival Cervantino de **Guanajuato** au Mexique et qui se jouera plus de 6 mois au Théâtre El Galeón de **Mexico**.

Il fera une nouvelle création de *Divans* à **Santiago** avec des auteurs chiliens puis au Théâtre San Martin de **Buenos Aires**.

À l'invitation de la Schaubühne de **Berlin**, il crée *Die Couch-Divans* avec Marius VON MAYENBURG et Jon FOSSE, Falk RICHTER et 5 auteurs français utilisant la troupe de la Schaubühne. Ce projet sera à nouveau adapté avec des auteurs autrichiens pour

le SchauspielHaus de **Vienne**.

- Daniel DANIS - *Le Langue-à-langue des chiens de roche* - Comédie française

- En Asie, il présente Xavier DURRINGER avec *Histoire d'hommes* au Setagaya Public Theatre de **Tokyo** et à Paris. Ce texte est interprété par Judith MAGRE qui obtiendra pour ce rôle le Molière de la Meilleure actrice.

Il poursuit son intense collaboration avec le Théâtre de la Ville de **Paris** et présente après *Visiteurs* de Botho STRAUSS, *Les animaux ne savent pas qu'ils vont mourir* de Pierre DESPROGES, repris 2 saisons de suite dans ce théâtre après une grande tournée nationale. Il crée ensuite *Face de cuillère* de Lee HALL adapté par Fabrice MELQUIOT pour Romane BOHRINGER.

- *Mardi à Monoprix* de Emmanuel DARLEY par Jean-Claude DREYFUS connaît un immense succès avec plus de 300 représentations.

- *Invasion !* de Jonas Hassen KHEMIRI est créé pour le Théâtre des Amandiers à Nanterre et suivi d'une tournée nationale.

Le Napoli Teatro Festival Italia de **Naples** sera le cadre de la création de *Le tigre bleu de l'Euphrate* de Laurent GAUDÉ avec Tchéky KARYO et création musicale de Steve SHEHAN et suivi d'une tournée française.

En dehors de ces créations il adapte des auteurs MODERNES :

Il utilise les comptes-rendus des rencontres autour de la sexualité par les Surréalistes André Breton, Louis Aragon, Queneau, Prévert, Man Ray, etc. et crée au **Festival d'Avignon** *La rue du Château* qui sera repris à La Cartoucherie de Vincennes. Le **Festival d'Avignon** lui commande 2 ans plus tard la création *Yaacobi et Leidental* de Hanokh LEVIN en coproduction avec la Grande Halle de La Villette.

Il collabore de nouveau avec le Théâtre National de La Colline à **Paris** avec *Normalement* de Christine ANGOT puis autour de l'auteur Serge VALLETTI dont il va créer successivement *Quand le jour s'est levé, je me suis endormie* et *Pœub !* réunissant une importante distribution de 24 acteurs qui effectuera une tournée nationale de plus d'un an.

Il a monté trois opéras : *L'Écume des jours* de Boris VIAN - musique de Edison DENISOV, *Rigoletto* de Giuseppe VERDI - tous deux créés à l'Opéra National de **Mannheim** en Allemagne et *La Clémence de Titus* de MOZART à l'Opéra Théâtre de **Metz**.

Depuis 2010, il dirige le Centre Dramatique National de **Nancy** où il a achevé son triptyque Pierre DESPROGES avec *Chroniques de la haine ordinaire* par Dominique VALADIÉ et Christine MURILLO et *Savoir Vivre* où il est sur scène en compagnie de Catherine MATISSE. Ces deux spectacles tourneront en France, Belgique, Luxembourg, Suisse, Allemagne.

En 2010, il crée le Festival **RING - Rencontres Internationales Nouvelles Générations** réunissant des spectacles venus du monde entier.

Il entame une intense collaboration avec le Goethe - Institut de **Nancy** et y crée le festival **NEUE STÜCKE** mettant en valeur la dramaturgie allemande. Il y présente *Examen* spectacle interactif mêlant auteurs français et allemands.

En janvier 2013, il réunit Romane et Richard Bohringer dans une mise en scène du texte d'Angela Dematté *J'avais un beau ballon rouge*. Grâce au **Théâtre du Rond-Point**, le « Palmarès du Théâtre » a décerné le prix « Coup de cœur du Théâtre public » à Romane et Richard Bohringer pour leur interprétation dans ce spectacle.

La manifestation Renaissance de Nancy lui commande un spectacle : *Voyage en Italie* de Montaigne réunissant un cheval, deux poules et trois acteurs dans les jardins du Palais Ducal.

Ce Montaigne lui donnera le goût de monter son premier grand CLASSIQUE :

Le Malade imaginaire - comédie ballet de MOLIÈRE - coproduction : Théâtre National de **Strasbourg** / Les Célestins, Théâtre de **Lyon** / Théâtre National de **Liège** - plus de 150 représentations en **Suisse - Belgique - Allemagne - Chine** et de nouveau en tournée la saison 2016-2017.

Il vient de présenter l'œuvre d'une jeune auteure roumaine Mihaela MICHAÏLOV *Sales Gosses* en coproduction avec le Théâtre National de **Timisoara** en Roumanie présenté en mai 2016 à la Comédie de **Reims**.

Dernièrement, il crée à l'ENSATT *Meurtres de la princesse juive, Bon titre, publicité mensongère* de Armando Llamas. Le spectacle sera présenté à **Nancy, Maubeuge, Thionville, Villeurbanne et Chambéry** au cours de la Saison 2016-2017. Suite au vif succès du *Malade imaginaire* en Chine, il a créé à **Pékin** *La véritable histoire de Ah Q*, de Lu Xun, avec des comédiens chinois. En janvier 2018, il créera *Les Eaux et Forêts* de Marguerite Duras avec Anne Benoit, Charlie Nelson et Catherine Matisse.

BRUNO RICCI

COMÉDIEN



Comédien diplômé de l'École Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre National de Strasbourg (Promotion 1992). Au théâtre, il joue avec Jean-Louis Hourdin, Gildas Bourdet, Laurent Lafarge, Joël Jouanneau, Jean-Marie Villégier, Christophe Pertou.

Avec Michel Didym, il crée *À l'encre des barreaux* d'après les chroniques judiciaires de Dominique Simonnot et joue Sancho Pança dans *La vie du Grand Don Quichotte de la Manche et du Gros Sancho Pança* de António José Da Silva ; le serviteur de Montaigne dans *Voyage en Italie* d'après Montaigne ; Le notaire, Thomas Diafoirus, Monsieur Fleurant dans *Le Malade imaginaire* de Molière. Dernièrement il interprète Stanislas Leszczynski, Roi de Pologne et Duc de Lorraine, dans *Le petit coucher de Stanislas*.

Pendant deux ans, il joue *Comment réussir un bon petit couscous*, écrit et mis en scène par Fellag. Il écrit et interprète *Peppino* dans une mise en scène de Mario Gonzales.

Il fait ses débuts au cinéma dans *L'Appartement* aux côtés de Monica Bellucci et Vincent Cassel, il joue également dans *Cash* d'Éric Besnard et *La Loi De Murphy* de Christophe Campos en 2009.

Suivent les tournages de *La Tête En Friche* de Jean Becker (2010), *Captain America : the first avenger*, de Joe Johnston (2010), *Le Capital* de Costa-Gavras (2012), *La Confrérie des Larmes* de Jean-Baptiste Andrea (2013) et *Three days to kill* de Joseph Mc Ginty Nichol (2014), *Dalida* de Lisa Azuelos (2016).

Parallèlement à sa carrière cinématographique, Bruno Ricci mène brillamment sa barque au petit écran et figure au casting de nombreuses séries.

DAVID BROGNON "THE PLUG"

SCÉNOGRAPHE - ARTISTE PLASTICIEN



Issu du street art, the Plug - pseudonyme dérivé des prises électriques dont il marque les trottoirs européens les plus divers - compte depuis plus d'une dizaine d'années parmi les acteurs principaux du mouvement post-graffiti. Après avoir exploré les différents aspects de ce style au cours de son parcours et dans une volonté de développer un langage artistique plus conceptuel, the Plug a lentement déserté les rues pour s'infiltrer dans les galeries et centres d'art contemporain. Pourtant cette volonté ne se réduit aucunement à une simple adaptation de codes urbains aux « white cubes » mais plutôt à une appropriation et une relecture des signes propres à des tribus urbaines telles que les graffeurs, les punks ou encore les mods pour n'en citer que quelques-unes. On retrouve ainsi parmi les œuvres de l'artiste des éléments issus directement de la rue et ayant été proie à des actes de vandalisme divers. Ces objets se retrouvent comme arrachés à leur environnement et sont par la suite réinterprétés par l'artiste. La violence de ces actes et les traces laissées par celle-ci est juxtaposée à une recherche esthétique frappante et à un code de couleurs joyeusement déroutant. The Plug broie les pistes entre vandalisme fougueux et recherche esthétique. Là où l'acte de destruction se fait de manière impulsive sans préoccupations autres, l'artiste le transforme pour en faire une composition réfléchie. Dans l'une de ses dernières expositions "We Are the Mods", l'artiste reprend ainsi une barricade déformée et brutalisée par une horde de hooligans pour ensuite la laquer dans des teintes colorées. La brutalité de l'acte est contrebalancée par cette exécution soignée et une gamme chromatique festive. Avec *Happy Hooligans* (2008), l'artiste va un pas plus loin, recréant un but barricadé. Geste issu du langage des hooligans pour confronter et provoquer le club sportif adverse. L'artiste ne laisse rien au hasard et compose entièrement cette pièce de bout à bout. Pour l'artiste la composition s'accompagne de couleurs vives et joyeuses. En effet, en puisant dans la sous-culture des gangs, l'artiste ne tente pas de dénoncer quelques actes violents ou de pointer vers un comportement antisocial. Ce qui intéresse the Plug, ce sont justement les différentes facettes de ces sous-cultures urbaines et la démythification de celles-ci, lui-même ayant évolué au sein de la scène des graffeurs. Les couleurs utilisées par l'artiste visent donc à dévoiler le côté festif qui règne parmi ces gangs, la violence n'étant souvent qu'un effet secondaire et non une fin en soi. Les bombes de couleurs et les peintures spontanées en rue ont donc (partiellement) laissé place aux compositions réfléchies et soignées dans la pratique de l'artiste mais son approche ne s'en est pas pour autant éloignée du milieu urbain, bien au contraire ; the Plug nous place au cœur d'un monde urbain imprégné de codes et de valeurs.

Kevin Mulhen

Directeur Artistique - Casino-Luxembourg/Forum d'Art Contemporain - Luxembourg

www.brognon-rollin.com

COMPARUTION IMMÉDIATE : EXTRAITS

*« Monsieur, vous êtes condamné à 2 mois de prison.
Ah ! Non ! Excusez-moi, c'est 12 mois, mais je n'avais pas vu le 1! »*

Tribunal de Paris

Après le délibéré, une ribambelle attend dans le box et le président s'emmêle gravement.

Deux mois sans mandat de dépôt annonce-t-il à José qui sourit :

-« Oh merci président ».

-« Six mois ferme » colle-t-il à Houari, un toxico qui dort debout.

Mais tout à coup, il consulte sa pile de dossiers, regarde Houari :

-« Qui êtes-vous ? Le 5 ou le 3? Où est le 5 ? »

-« C'est celui qui vient de sortir » chuchotent les assesseurs gênés,
« vous lui avez mis la peine du 3 ! ».

Le juge rectifie la peine de Houari :

-« vous c'est deux mois, sans mandat de dépôt !

-« Oh, merci ! Oh vous êtes un ange ! »

Le juge glousse et ordonne :

-« Faites remonter le 5 ! ». José revient.

-«Vous, c'est six mois ferme ! »

-« Je comprends rien... je sors pas ce soir ? »

-« On vous avait pris pour un autre ! Vous c'est six mois ! »

(MARTEAU)

Pourquoi s'excuser, hein ?

Dominique Simonnot,

issu des chroniques judiciaires *Coups de barre* publiées dans les colonnes du *Canard Enchaîné*.

Tribunal de Bordeaux

Entravés les uns aux autres, ils défilent devant les juges. C'est la fournée du jour des comparutions immédiates. Voilà Fouad, 18 ans, cheveux noirs ornés d'une mèche blonde, déjà condamné trois fois par le tribunal pour enfants, arrêté, hier, après la vente de 1 gramme 5 de cannabis pour 10 euros.

-« C'est une blague ou quoi ? » chuchote une fille dans la salle.

-« Qu'avez-vous à dire, monsieur ? » gronde la présidente.

-« Je reconnais... »

-« Pourquoi aviez-vous 75 euros sur vous ? »

30

-« Les éducateurs m'ont passé 105 euros, c'est pour manger ! »

-« Tant d'argent pour manger, eh bien ! Et qu'avez-vous à dire sur votre situation ? Pourquoi êtes-vous en foyer ? »

-« C'est à dire ... »

-« Articulez monsieur, on n'entend rien ! »

-« J'ai pas le choix ! Je suis placé depuis mes 5 ans ! ».

Le procureur :

-« Certes, la quantité est faible, mais la décision de l'envoyer en comparution immédiate est liée aux difficultés de la lutte contre le fléau du trafic de rue ! Et il est essentiel de prononcer de sévères sanctions ! D'ailleurs la somme trouvée sur lui laisse penser à des ventes bien plus importantes ! Je demande quatre mois ferme ».

Dans la salle, on roule des yeux effarés :

-« Ils sont cinglés ou quoi ? ».

L'avocate s'agite :

-« Je suis sidérée ! Quelle belle prise ! Quel gros trafiquant ! 75 euros ! On a fouillé sa chambre, sans rien trouver, et on vous demande de la prison ferme pour 1 gramme 5 ! »

31

15 jours ferme. (MARTEAU)

-« Vous verrez à les faire aménager ! ».

Dominique Simonnot,

issu des chroniques judiciaires *Coups de barre* publiées dans les colonnes du *Canard Enchaîné*.